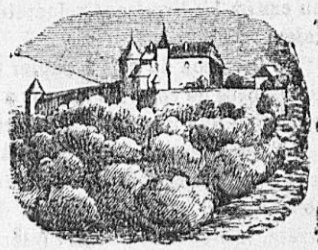




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle

HORAIRE D'HIVER : BULLE, arr. 9²⁰ 12¹⁵ 4²⁷ 9³⁵ — BULLE, dép. 7¹⁸ 9⁵⁰ 2³⁵ 6⁴⁴.

ABONNEMENTS
Année... 1 an, Fr. 4.50
6 mois... 2.50
3 mois... 1.50
Etranger... 1 an 5.50
6 mois 3.50
3 mois 2.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES
District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Cantons et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.
RECLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.
S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Meyer, 84, rue de Bâle, Fribourg (Cercle catholique 1^{er} étage).

assures exige toute des prix renchéris. sent de la meilleure pour la qualité que on marché. catalogue gratuit!

H. Hirt & fils Lenzbourg.

Hôtel-de-Ville, BULLE, à 8 heures du soir
CONCERT

dirigé par M. R. GREHON)
M. Porret, violoniste, M. Rieder, professeur.
PLACES: 1^{re} 1 fr. Secondes, 60 cent.
25 octobre, à l'Hôtel de Ville.
recette sera versée à l'œuvre.

MEUBLEMENTS
M. R. D., tapissier
de la Promenade.

fauteuils, chaises, chaises, poufs complets, rideaux, assises dans tous les prix, tous genres.
canapés à prix modérés.
les célèbres
"Audre Helvétia".

à louer.
la Commune de Pont-la-Comme, par voie de mises publiques, désignée sous l'enseigne "Enfant".
2 heures de l'après-midi dans l'après-midi.
1916.
Par ordre: Le Secrétaire.

Montagnes
forêts.
à louer, dès les 2 heures de l'après-midi, petite salle, à Bulle, la succession en mises publiques les propriétés.

de Riaz.
jardin, place, droit d'eau, six CHAMPS de plus de trente poses, une partie située aux confins des communes.
à louer et, éventuellement, par parcelles.
de Villarvolard.
estivages et bois de Doutrumont, La Longerasse, Quart de Crochy, Creux de Loup, Champs de Praz Bon, Petit Mont dessous, La Grue et la 1/2 de la Guille.

de Corbières.
Corbières comprennent des forêts, les bois est à la disposition des amateurs, les mises.
s'adresser à M. Joseph Chiffelle, à Bulle, et chez le notaire.
Henri PASQUIER, notaire.

CHOSSES ET AUTRES

Un citoyen accompagnait une jeune fille qu'il était chargé de conduire en France. A Genève, où il devait la quitter, il fit l'acquisition d'un de ces paquets de chocolat dans lesquels les fabricants ont mis toutes leurs spécialités, une tablette pour chacune d'elles. Mais les douaniers refusèrent de laisser passer cet inoffensif paquet, sous le prétexte que l'on ne devait autoriser le transport, par les voyageurs, que d'une seule tablette. Notre voyageur s'adressa alors à un fonctionnaire supérieur. Il tomba bien! C'était un Suisse allemand qui lui répliqua verbalement que l'on ne pouvait tolérer que la Suisse ravitaillât la France.

De la bouche d'un fonctionnaire fédéral qui, comme les autres citoyens suisses, tient la plus grande partie de sa subsistance de la bienveillance de la France, ce propos n'est pas autre chose que révoltant. Et pendant qu'on refuse l'exportation d'un quart de kilo de chocolat, des wagons chargés de bestiaux passent journellement la frontière de l'Allemagne! Il ne faut pas s'étonner si, dans de telles conditions, les rapports avec la France deviennent de plus en plus tendus. Et il est à craindre que cette tension n'aille en grandissant au point d'en arriver à nous priver de cette haute bienveillance dont notre voisin de l'ouest n'a pas cessé de nous donner des preuves multiples autant que désintéressées.

En dépit des sacrifices consentis par les pays de production laitière, sacrifices dont la Gruyère supporte sa large part, la quantité de lait dont dispose certaines villes devient de jour en jour plus faible; l'autre jour encore, on signalait du Locle le fait sans précédent que la population a dû être rationnée pour le lait. Si l'on continue dans une si large mesure nos exportations de bétail en Allemagne, il arrivera infailliblement que nous manquerons nous-mêmes de ce produit alimentaire de première nécessité.

Car il ne faut pas oublier que nos exportations ne portent point sur le bétail de boucherie, mais spécialement sur le bétail d'élevage, surtout sur les vaches laitières. Or, puisqu'il est prouvé que les centres population souffrent déjà d'une disette de lait, qu'en sera-t-il lorsque la quantité de bétail dont nous disposons aura

diminué d'une façon plus appréciable encore?

Il est vrai que, dans la convention germano-suisse, il est prévu que nous ne sommes pas obligés de livrer ce qui est nécessaire à notre propre alimentation. Mais jusqu'où va le degré de nécessité? Il suffirait, par exemple, d'instituer, nous aussi, des cartes de lait pour que la consommation diminue sensiblement de façon à nous permettre d'exporter encore et toujours plus de bétail en échange de fer et de charbon que nous recevons bien chichement.

Il a fallu que l'esprit de solidarité dont sont animés la plupart de nos agriculteurs ait été plus fort que l'esprit de lucre pour que nous ayons évité jusqu'ici la disette dont nous sommes menacés. Et pourtant, il existe encore des producteurs, fort peu nombreux heureusement, qui préfèrent ne voir que leurs intérêts les plus directs. Pendant que la solidarité leur profitait, ils faisaient sonner haut et fort ce terme bien suisse. Mais, en ce moment, il n'est nul besoin de prouver que la fabrication du fromage est bien plus lucrative que la vente du lait pour la consommation directe. Or, des tendances se sont parfois manifestées à la séparation du gros des producteurs, pour arriver à la fabrication du fromage individuellement.

Les associations laitières ont bien des prescriptions statutaires qui interdisent la sortie d'un membre sous peine d'amende. Mais en ce moment, un sociétaire dont la production serait suffisante pour permettre la fabrication du fromage aurait tout intérêt à payer l'amende statutaire et à se séparer de ses anciens sociétaires.

Cependant, il ne faut pas oublier que, en ce moment, il existe autre chose que les statuts des sociétés et cette autre chose prévoit des peines bien plus sérieuses et plus fortes; ce sont les prescriptions fédérales. Il est interdit aux sociétés de soustraire du lait à la consommation, en ce sens qu'elles doivent avant tout mettre leur lait à la disposition de l'alimentation populaire.

Si les sociétés doivent, même à l'encontre de leurs intérêts, se soumettre à ces prescriptions, à combien plus forte raison les individus y seront-ils soumis. C'est donc grâce à cette sage réglementation que, pour le moment, nous ne risquons pas de manquer de

lait par la faute de ceux auxquels le seul souci de leurs propres intérêts fait oublier les règles les plus élémentaires de la solidarité.

Assassinat d'un ministre autrichien.

Le comte Sturgkh, président du Conseil des ministres, a été, samedi matin, victime d'un attentat. Tandis que le comte prenait son déjeuner à l'hôtel Meissel et Schadn, l'écrivain Frédéric Adler s'approcha de la table et tira rapidement trois coups de revolver sur le président du Conseil, qui a été atteint à la tête et tué sur le coup.

— La *Wiener Allgemeine Zeitung* apprend les détails suivants, qu'elle tient de témoins oculaires, sur l'attentat contre le comte Sturgkh:

Ainsi qu'il avait l'habitude de le faire tous les jours, le comte Sturgkh se trouvait dans la salle à manger de l'hôtel Meissel et Schadn, cette fois en compagnie du baron d'Aehrenthal. Trois tables plus loin était assis l'écrivain viennois Dr Frédéric Adler, fils du député au Reichsrat, Dr Victor Adler.

Soudain le Dr Adler se leva, avançant de trois pas vers la table à laquelle était assis le comte Sturgkh, et tira sur lui trois coups de revolver. Le comte Sturgkh s'effondra et mourut sur le coup. Une balle ne l'atteignit pas et blessa le baron d'Aehrenthal au pied. Le baron d'Aehrenthal releva aussitôt le comte Sturgkh et fit informer la Société de sauvetage.

Dès que les coups de feu furent tirés, tous les officiers austro-hongrois et allemands présents se précipitèrent sur l'agresseur et dégainèrent leur sabre.

L'auteur de l'attentat déclina son nom et dit:

« Je vous prie, messieurs, je sais ce que j'ai fait. Je me laisserai tranquillement arrêter. »

Le meurtrier.

Né à Vienne en 1879, le Dr Frédéric Adler est marié, sans confession. Il avait fait ses études à Vienne et à l'étranger et avait aussi séjourné en Suisse depuis deux ans. Rédacteur en chef de la revue *Volk*, qui fut suspendue au début de la guerre, il publia, ensuite, une autre revue mensuelle: *Le Combat*, qui s'occupe de

mouvement socialiste. Bien que secrétaire du parti socialiste allemand, il ne trouvait que peu d'écho dans ce parti, ce qui le condamnait à une passivité qui lui était très pénible. Il était brouillé avec son père.

En raison des idées qu'il professait et de son attitude, on peut conclure qu'il a agi par fanatisme. Au cours de son interrogatoire, il n'a pas témoigné le moindre repentir.

NOUVELLES SUISSES

Les porcs arrivent. — Un convoi de porcs venant d'Italie est arrivé mardi aux abattoirs de Lausanne. L'importation de ce bétail était arrêtée depuis le 1^{er} octobre.

Un nouveau convoi est attendu. Les prix s'établiront à 2 fr. 20 le kilo poids vif. On espère qu'une baisse pourra intervenir sur le prix de vente de la charcuterie fraîche et fumée et que ces nouveaux envois mettront fin à la hausse continuelle du prix des porcs indigènes.

Le prix du charbon. — Par un accord établi avec les fournisseurs allemands, l'augmentation du prix du charbon de la Sarre, pour octobre, par rapport au prix de septembre, a été fixée à 90 fr. par dix tonnes.

Le prix de 200 fr. qui devait entrer en vigueur le 1^{er} octobre, n'entrera en vigueur que le 1^{er} novembre.

Le prix est le même pour toute la Suisse.

Il a été convenu que, pour la durée de la convention économique germano-suisse, aucune nouvelle augmentation de prix des charbons de la Sarre ne doit se produire.

Le bois à papier. — Le Conseil fédéral a pris un arrêté réglant la fourniture du bois à papier aux fabriques suisses de papier, de cellulose et de pâte de bois. Le bois à papier exploité, du 1^{er} septembre 1916 à fin août 1917, dans l'ensemble des forêts de la Suisse, est exclusivement réservé aux besoins des fabriques de papiers et autres matières analogues.

Le Département de l'Intérieur répartira entre les cantons la fourniture de la quantité totale de bois nécessaire à la fabrication du papier en Suisse. Le Département est autorisé à imposer aux cantons l'obligation de fournir des quote parts déterminées

au cas où les livraisons volontaires seraient insuffisantes.

La livraison du bois à papier a lieu sur la base de contrats soumis à l'approbation de l'inspection des forêts.

Le Département est autorisé à fixer les prix et les conditions de vente des bois à papier. En application de cet arrêté, le Département de l'Intérieur a arrêté les prix maxima, soit notamment : 23 fr. par stère pour les bois en rondins sans écorce et 21 fr. pour les rondins avec écorce (ces bois doivent avoir un diamètre d'au moins neuf centimètres au petit bout) ; 21 fr. par stère de bois de quartier sans écorce ; 19 fr. avec écorce, etc.

Grave accident. — Vendredi, peu après 4 heures du soir un dépôt d'explosifs situé près d'Ebikon (Lucerne) a sauté. La cause est jusqu'à présent inconnue. Cinq ouvriers qui travaillaient dans le voisinage du dépôt ont été tués. *Etat-major de l'armée.*

C'est dans le dépôt situé au Rotsee, dans lequel on fabrique les grenades à main, que s'est produit l'explosion. Il y a en outre plusieurs blessés. Une sentinelle, de garde près du dépôt, a eu un bras arraché. Il ne reste plus trace du dépôt, à la place duquel se trouve un cratère. Cinquante mille grenades à main ont été projetées par l'explosion dans la forêt avoisinante, où ce fut pendant quelques minutes un vacarme assourdissant d'explosions.

La discipline en haut comme en bas! — Un officier écrit dans la *Revue militaire suisse* :

«...Ni le Conseil fédéral ni le général ne désirent que les soldats soient maltraités et les autorités civiles méprisées. Et pourtant cela arrive, malgré les ordres et les règlements, c'est-à-dire par indiscipline... J'ai peine à me représenter dans une armée étrangère un chef d'état-major signant des articles comme celui du major Bircher et un général écrivant des lettres comme celle du commandant de la II^e division.

« Dans notre armée de milices, l'officier se considère trop souvent comme un citoyen ayant plus de droits que les autres sans avoir de ce fait plus de

devoirs. De là résulte la fréquence relative des abus de pouvoirs et des actes arbitraires... »

«...Si l'on veut arriver à supprimer les procédés abusifs signalés par M. Winiger, il faut commencer par sévir rigoureusement contre les fautes dans tous les cas concrets dûment constatés. Il ne faut pas seulement des paroles ni des lettres, il faut des actes.

« Mais cela ne suffira pas. Pour que le progrès soit durable, il faut réformer le système d'instruction de nos jeunes officiers. »

L'initiative contre la justice militaire. — On mande de Berne à la *Thurgauer Zeitung* qu'après vérification officielle, le nombre des signatures valables pour l'initiative tendant à l'abolition de la justice militaire est de 118.996.

Les dons. — Le département fédéral des finances communique en date du 20 octobre qu'un grand nombre de dons lui ont de nouveau été faits en faveur de secours aux militaires suisses, dont 50,000 fr., chiffre rond de la collecte zurichoise du Jeune fédéral et des sommes de 5 à 500 francs provenant de sociétés, corporations, particuliers de toutes les régions du pays, au total 3000 francs.

Genève et la Confédération. — Le télégramme suivant a été adressé au Conseil d'Etat de Genève :

« A l'occasion du centenaire de l'entrée des communes réunies dans la Confédération suisse et dans le canton de Genève, le Conseil fédéral prie le Conseil d'Etat de la République et canton de Genève de transmettre aux autorités communales et aux populations de ces communes ses meilleurs vœux et l'expression de ses sentiments chaleureux de confraternité fédérale. Il se souvient avec émotion de l'accueil si cordial qu'il a reçu dans ces communes comme dans tout le canton, au moment des fêtes magnifiques du centenaire de 1914. Il sait qu'il peut compter, aujourd'hui comme il y a deux ans, sur le patriotisme inaltérable du peuple genevois tout entier et de ses autorités. *Conseil fédéral.* »

besoin d'argent. Ça coûte aux riches comme aux pauvres d'établir les enfants.

— S'ils n'ont que ce moyen-là d'avoir de l'argent, répliquait André, ils sont bien bas ! Quand je pense qu'ils vendent même les portraits que j'ai vus, dans des cadres d'or, un jour que j'allais payer la ferme avec vous !

— Bah ! ils n'étaient peut-être pas ressemblants, les portraits ! Et puis le marquis doit en avoir d'autres. Dans ces familles-là, est-ce qu'on peut connaître tout ce qu'ils ont, nous autres !

— Et les hardes, est-ce que ça se vend ? Il ne leur faut guère d'honneur, pour laisser tout vendre chez eux comme on ferait dans la maison d'un failli.

— Je vais te dire, André : moi je crois qu'on vendra moins de choses qu'on n'en a mis sur les affiches. C'est pour attirer le monde...

Mais le métayer avait conscience de la faiblesse des raisons que son respect pour ses maîtres lui faisait trouver. Il se dérobait assez vite, prétextait un travail, abrégait le repas. André ne s'en montrait pas moins agressif, et son irritation semblait croître,

Zurich. — Fatale imprudence. — Un garçon de 9 ans et une fillette de 6 ans de la famille Meier, à Zurich, qui voulait allumer du feu en l'absence de leurs parents au moyen de pétrole, ont fait exploser la burette et ont été très grièvement brûlés. La fillette est déjà morte et le garçon est en danger de mort.

St-Gall. — Un chef de police espion. — On vient d'arrêter le chef de police d'une des communes les plus importantes du canton d'Appenzell, R.-Ext., impliqué dans une affaire d'espionnage commercial. On ignore les détails de l'affaire.

Valais. — Le vin valaisan. — Du 14 au 18 octobre, les sept gares du Valais qui font des expéditions de vin ont expédié 1,189,106 lt. de nouveau.

Vaud. — Le brouillard homicide. — Des enfants ramassant des châtaignes ont découvert dans la forêt de Doriguy le cadavre d'une dame Morel, âgée de 80 ans, qui a dû s'égarer dans le brouillard et tomber, non loin de sa demeure, dans un ravin au-dessus du barrage de la Chamberonne. Elle avait la colonne vertébrale brisée.

Genève. — Un gros héritage. — Une étrangère, Mme Gillette, décédée récemment à Genève, aurait laissé un million à des œuvres philanthropiques genevoises, dont cent mille francs au bureau de bienfaisance, cinquante mille francs aux pompiers de la ville de Genève, et le reste à des œuvres protestantes du canton.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Europe.

La bataille de la Somme.
Commentaire Havas.

PARIS, 21. — Journée de contre-attaques sur le front de la Somme.

Après une accalmie de 48 heures, qu'ils ont consacrée au regroupement de leurs unités très éprouvées, les Allemands ont réagi furieusement, de part et d'autre de la rivière, pour essayer de reconquérir le terrain perdu au cours de notre action du 18 octobre. Ce puissant effort a échoué ; nos

gains ont été intégralement maintenus dans leur ensemble.

Au nord de la Somme, l'ennemi n'a pas lancé moins de trois attaques successives contre le village de Saily-Saillisel, les faisant précéder de bombardements formidables ; mais chaque fois les tirs de barrage, arrêtant lentement, les ont empêchés d'atteindre nos lignes et ont fauché les bataillons d'assaut, qui ont laissé de nombreux cadavres sur le terrain.

Au sud de la Somme, la lutte a fait rage également l'après-midi entre Biaches et la Maisonnette. Elle a présenté un caractère d'opiniâtreté très vive ; des corps à corps ardents ont eu lieu, en particulier au nord de la Maisonnette, pour la possession du bois Blaise. A la faveur de la surprise causée par le jet de liquides inflammés, les Allemands ont réussi à emporter quelques éléments de notre ligne avancée au nord du bois, mais, sur l'ensemble du front, ils ont été rejetés.

Ces tentatives acharnées prouvent l'importance attachée à la prise, d'une part du réduit de Saily Saillisel (articulation du dispositif de l'avance franco-anglaise vers Bapaume), d'autre part à celle de la ligne Biaches-la Maisonnette, qui consolide notre installation sur la Somme, en face de Péronne. Aussi la résistance indébranlable, opposée par nos troupes aux efforts tenaces des Allemands, suffit-elle à fixer la valeur du résultat des combats.

Notre infanterie, du reste, ne s'est pas bornée à la défensive heureuse, en même temps elle a passé à l'assaut l'extrémité méridionale de la zone d'attaque et elle a remporté un intéressant succès local par l'occupation du bois au nord de Chaumes, dont l'encercllement commence ainsi à être amorcé.

Dans leur secteur, les Anglais marquent de nouveaux progrès vers la butte de Warlepourt.

Enfin, devant Verdun, le canon reprend la parole avec violence sur la rive droite de la Meuse.

En résumé, bien que l'ennemi, visiblement inquiet de la persistance de notre offensive, cherche, par tous les moyens, à la gêner en s'efforçant de

— qu'on avait disposées en lignes dans l'espace libre, sablé de ce gros sable qui craquait si bien autrefois, sous les roues des voitures.

Sur la plus haute marche, devenue une estrade, se tenaient le notaire, maître Oulry, discrètement joyeux derrière ses lunettes ; le crieur public, indifférent, comme un fossoyeur, à tant de reliques dont il allait annoncer la dispersion ; les déménageurs en manches de chemise malgré le froid de la saison. Les deux escaliers de pierre, tachés de boue, salis jusqu'à la moitié des balustrades, disaient le flot des visiteurs, admis la veille et l'avant-veille à pénétrer dans le château. Un certain nombre de curieux erraient encore à l'intérieur, profitant de la première occasion qu'il avaient eue de voir une demeure seigneuriale. Tout cependant y était désordonné, terni, couvert de poussière et de rouille. Les voliges qui fermaient depuis des années les fenêtres des appartements du rez-de-chaussée avaient été déclouées d'un côté et pendaient le long des persiennes ouvertes. Dans la salle à manger et dans les deux salons qui se faisaient suite, on avait entassé presque tous les meub-

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Terre qui meurt

PAR

52

RENÉ BAZIN

Toussaint Lumineau était atteint par l'événement qui se préparait, non seulement dans une affection véritable et ancienne pour la personne de ses maîtres, mais dans son amour-propre de paysan. Il éprouvait une humiliation à entendre parler de la déchéance de cette famille à laquelle une longue tradition liait les Lumineau ; il prenait sa part des blâmes, sa part de la honte ; il se sentait instable désormais, exposé aux aventures comme tant d'autres, et il enviait les fermiers qui vivent sur des domaines libres d'hypothèques et possédés par des propriétaires opulents.

— Non, disait-il, tu as tort de parler comme tu fais, Driot. Nos maîtres peuvent avoir des maisons que nous ne savons pas. Peut-être M. le marquis marie sa fille. Il a

prendre l'initiat...

tes tentat...
sitéôt brisées.
rriver à modifi...

major franco-angl...
ivre, malgré...
la marche en avan...

Tous su...
On mande d...
ctionnaires de...
ands ont reçu...

ête à être i...
emps, on a enjo...
chemins de fer...
de façon qu'elle...

remplacer les...
l'armée. Dans le...
on exerce actu...

La prise
La ville roum...
été prise par le...
et bulgares.

Von Kluck
Le *Militär*...
communiqué sui...

nation officielle...
conque de la mi...
chef de l'armée...

la Belgique et fu...
« La démission...
ral von Kluck...

général command...
commandant de...
à disposition av...

son régiment...
N° 49, à la...
général von Kluck...

général von Kluck...
général von Kluck...
général von Kluck...

général von Kluck...
général von Kluck...
général von Kluck...

général von Kluck...
général von Kluck...
général von Kluck...

général von Kluck...
général von Kluck...
général von Kluck...

général von Kluck...
général von Kluck...
général von Kluck...

général von Kluck...
général von Kluck...
général von Kluck...

général von Kluck...
général von Kluck...
général von Kluck...

général von Kluck...
général von Kluck...
général von Kluck...

général von Kluck...
général von Kluck...
général von Kluck...

général von Kluck...
général von Kluck...
général von Kluck...

général von Kluck...
général von Kluck...
général von Kluck...

ont été intégralement maintenus ensemble.

du nord de la Somme, l'ennemi n'a lancé moins de trois attaques successives contre le village de Saily-Saillisel, les faisant précéder de bombardements formidables; mais chaque fois les tirs de barrage, arrêtant l'ennemi, les ont empêchés d'atteindre nos troupes et ont fauché les bataillons ennemis, qui ont laissé de nombreux cadavres sur le terrain.

du sud de la Somme, la lutte a fait également l'après-midi entre Biazet et la Maisonnette. Elle a présenté un caractère d'opiniâtreté très vive; les corps à corps ardents ont eu lieu, particulièrement au nord de la Maisonnette, pour la possession du bois de la Maisonnette. A la faveur de la surprise causée par le jet de liquides enflammés, les Allemands ont réussi à emporter quelques éléments de notre ligne avancée au nord du bois, mais, sur l'ordre du front, ils ont été rejetés.

nos tentatives acharnées prouvent l'importance attachée à la prise, d'une part, du réduit de Saily Saillisel (articulation du dispositif de l'avance française vers Bapaume), d'autre part, à celle de la ligne Biaches-Maisonnette, qui consolide notre position sur la Somme, en face de Péronne. Aussi la résistance inébranlable opposée par nos troupes aux tentatives des Allemands, a-t-elle fixé la valeur du résultat des opérations.

de notre infanterie, du reste, ne s'est bornée à la défensive heureuse, en ce temps elle a passé à l'offensive méridionale de la zone de la Meuse et elle a remporté un important succès local par l'occupation de la zone au nord de Chaulnes, dont l'offensive commence ainsi à être limitée.

de leur secteur, les Anglais marquent de nouveaux progrès vers la Meuse, devant Verdun, le canon redouble de parole avec violence sur la rive droite de la Meuse.

résumé, bien que l'ennemi, visiblement inquiet de la persistance de l'offensive, cherche, par tous les moyens, à la gêner en s'efforçant de

prendre l'initiative des opérations, toutes ses tentatives sont néanmoins aussitôt brisées. Elles ne peuvent pas arriver à modifier le plan de l'état-major franco-anglais, résolu à poursuivre, malgré toutes les difficultés, sa marche en avant.

Tous sur le front.

On mande de Rotterdam que les fonctionnaires des chemins de fer allemands ont reçu l'ordre de se tenir prêts à être incorporés. En même temps, on a enjoint aux directions des chemins de fer d'instruire des femmes de façon qu'elles soient en état de remplacer les employés partis pour l'armée. Dans le seul district d'Essen, on exerce actuellement 15.000 femmes.

La prise de Constanza.

La ville roumaine de Constanza a été prise par les troupes allemandes et bulgares.

Von Kluck à la suite...

Le *Militärwochenblatt* contient le communiqué suivant qui est la confirmation officielle de la nouvelle déjà connue de la mise en disponibilité du chef de l'armée allemande qui franchit la Belgique et fut battue sur la Marne: « La démission présentée par le général von Kluck étant acceptée, le général commandant d'armée von Kluck, commandant de la 1^{re} armée, est mis à disposition avec le grade de chef de régiment d'infanterie poméranien N° 49, à la suite du régiment de grenadiers roi Frédéric-Guillaume 1^{er} (N° 3 de la Prusse orientale), N° 3, avec la pension légale. »

L'unité d'action des Alliés en Orient.

Une conférence au cours de laquelle ont été examinées et réglées diverses questions sur l'action des Alliés en Orient a eu lieu vendredi à Boulogne entre les ministres anglais et français. Y assistaient du côté français: les ministres Briand, Ribot, Léon Bourgeois, amiral Lacaze, général Roques, Albert Thomas, le général Joffre, M. de Margerie, directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, le général Pellé, major général.

Du côté du gouvernement britannique

que: les ministres Aquith, vicomte Grey, Balfour, Lloyd George, sir William Roberston, chef d'état-major impérial, sir Douglas Haig, commandant des armées britanniques en France.

CANTON DE FRIBOURG

Société cantonale des tireurs fribourgeois. — On sait qu'un concours cantonal de sections, sur cibles en campagne, a eu lieu, le 8 octobre dernier, sur neuf emplacements répartis dans tout le canton. 70 sections y ont pris part avec 1650 tireurs (en 1915, il y eut 53 sections et 1259 tireurs).

Voici le rang obtenu par les différentes sections et leur résultat moyen:

- Couronnes de laurier:**
1. Fribourg, Jeunes Patriotes, 57,307.
 2. Treyvaux, 56 000.
 3. Prez-vers-Siviriez, 55,810.
 4. Bulle, 55,333.
 5. Monthovon, 55 333.
 6. Kerzers, (Freisch.) 54 888.
 7. Montilier, 53,230.
 8. Morat, 52 836.
 9. Guin, Freisch., 52,750.
 10. Eanay, 51,499.
 11. Heitenried, 41,400.
 12. Broc, 51,357.
 13. Albeuve, 51,333.
 14. Cerniat, 51,000.
 15. Bœsingen (Schützen), 50 090.
 16. Châtel-St-Denis, 49,857.
 17. Oberried, 49 857.
 18. Courgevaur, 49 222.
 19. Romont, 49 070.
 20. Barg, 48 888.
 21. Arconciel, 48,454.
 22. Wallenried, 48,348.
 23. Ulmitz, 48,166.

- Couronnes de chêne:**
24. Fribourg, Tir milit., 47,631.
 25. Le Mouret, 47,181.
 26. Gruyères, 47,090.
 27. Coarlevon, 45 618.
 28. Salvenach Jous, 45,600.
 29. Galmitz, 45,500.
 30. Wünewyl, 45 293.
 31. Cordast, 46 285.
 32. Schmitten (Freisch.), 45,200.
 33. Estavayer-le-Lac, 45,190.
 34. Vaaruz, 44,666.
 35. Saint-Antoine, 44 666.
 36. Charmey, 44 333.
 37. Villaz-St-Pierre, 44,180.
 38. Attalens, 43,917.
 39. Alterewyl, 43,428.
 40. Fribourg, Grütli, 43,071.
 41. Flamat, 43,000.
 42. Gurmels, 42 933.
 43. Mézières, 42 583.
 44. Kerzers, Feldsch., 42,384.
 45. Agriawyl, 42,111.
 46. Liebistorf, 42 083.
 48. Lossy-La Corbaz, 42 307.
 49. Lurtigen, 41,111.
 50. Léchelles, 38,080.
 51. Tavol, 37,947.
 52. Cagy, 37 710.
 53. Ueberstorf, 36 952.
 54. Grissach, 36 888.
 55. La Roche, 36 545.
 56. Dirlaret, 36 285.
 57. Gletterens, 36 200.
 58. Murist-la Mollière, 34,750.
 59. Vuadens, 34,555.
 60. Cheiry, 34,180.
 61. Forel, 33 830.
 62. Dompierre, 33 400.
 63. Gempenach Büchlen, 33 272.
 64. Courtepin, 33,143.
 65. Marly-le Grand, 33 000.
 66. Guin, (Schützen), 32,950.
 67. Saint-Aubin, 31,570.
 68. Aumont, 30,150.

- Non classés:**
69. Fribourg, les Carabiniers.
 70. Bœsingen, Feldchützen.

lets, restes d'âmes disparues. Plus haut, dans les étages, quelques gens en sabots faisaient le tour des chambres, s'asseyant, les jambes en dehors, sur l'appui des croisées, se couchaient sur des matelas laissés encore entre les bois de lits.

Dans le parc, à mesure que le jour tardif de février divisait les brumes et les taillait en lourds copeaux que le vent poussait au-dessus des futaies, les cabriolets, les victorias raccommodées avec des cordes, les tilburys, quelques calèches séculaires, jadis armoriées, et tombées au louage, quelques voitures élégantes, se succédaient. On détaillait sur les pelouses. Les chevaux étaient attachés à des chênes, une botte de foin sous les naseaux. D'autres paissaient, entravés.

(A suivre.)

Incendie. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un incendie a éclaté à Cottens chez M. Overney-Dubey, professeur à l'école secondaire de Romont. Le feu a pris au dépôt du magasin, tenu par Mme Overney. Les dégâts sont relativement considérables à cause de la grande quantité de marchandises que contenait le dépôt. Mais le malheur aurait pu avoir de plus graves conséquences si un enfant de la famille, qui avait laissé la porte de sa chambre ouverte, ne s'était senti indisposé par la fumée; il s'empressa d'avertir ses parents. Un peu plus tard, toute la famille aurait pu être asphyxiée et la maison brûlée.

On suppose que l'incendie a été causé par le fait qu'on avait allumé une bougie pour aller au dépôt de marchandises; ce local était le seul de la maison n'étant pas éclairé à l'électricité.

GRUYÈRE

Avis. — Tous les recrutables, nés en 1898, domiciliés à Bulle, sont convoqués à l'examen préalable pour le lundi 30 octobre 1916, à 1 1/2 heure, au bâtiment d'école (salle de la 6^{me} classe des garçons).

Les jeunes gens qui y manqueront sont passibles d'une amende de 5 fr. (Communiqué).

Gymnastique. — Notre vaillante section de gymnastique va reprendre son activité après quelques semaines de vacances bien méritées. Mardi soir, à huit heures, elle recommencera la série de ses exercices qui se poursuivront régulièrement le mardi et le vendredi, à la même heure.

Les jeunes gens soucieux de leur santé, de leur vigueur physique et morale, intentionnés de s'adonner au sport si salutaire de la gymnastique, n'auront qu'à se présenter à la halle les soirs d'exercices.

Prochainement, les pupilles recommenceront également leurs cours. Les parents qui désirent y adresser leurs fils sont priés d'en aviser la section de gymnastique par écrit. Cette autorisation des parents est indispensable pour qu'un élève soit admis aux cours de pupilles.

Nécrologie. — Depuis quelque temps, la mort fauchait impitoyablement autour de nous. Il est peu de jours où la cloche de l'agonie ne nous annonce qu'une personne vient de quitter ce monde. Dimanche, la cloche funèbre nous annonçait la mort de Madame Catherine Overney-Cosandey, décédée après une longue et douloureuse maladie.

Que la nombreuse parenté de la défunte veuille bien recevoir l'expression de notre vive sympathie dans cette douloureuse épreuve.

On nous écrit: La Société de La Layette annonce un loto pour le 5 novembre. Ces lotos, on devrait interdire ça, diront quelques lecteurs. Cependant notre demande a été agréée avec bienveillance par Monsieur le Préfet qui la trouve de toute utilité.

Il y a neuf ans que La Layette n'a pas eu recours à une réunion récréative pour alimenter ses fonds. Maintenant la caisse est vide et les bébés arrivent quand même; ce sont autant de citoyens suisses habitant la commune de Bulle qui nous demandent des drapeaux blancs pour les recevoir à leur entrée dans le monde.

Notre Société ne s'occupe pas exclusivement d'acheter et de confectionner les choses nécessaires au nouveau-né, mais elle assure à la mère les soins indispensables. Il n'est certes pas de but plus humanitaire et plus digne d'intérêt que celui fondé par La Layette; aussi nous espérons que le public de notre chère cité viendra encore une fois en aide à cette œuvre de bienfaisance et nous honorera de quelques dons qui seront l'attrait de cette petite soirée.

Les objets et dons seront reçus avec reconnaissance et peuvent être déposés jusqu'au vendredi 3 novembre chez Mesdames Auguste Barras, agence agricole, Charles Morel, libraire et Ernest Feigel, Bulle.

Football. — On nous écrit: Un nombreux public assistait dimanche dernier au match de championnat qui mettait aux prises le F. C. Bulle I et le F. C. Gruyéria I de Broc.

Après une partie chaudement disputée, où les adversaires firent preuve d'excellentes qualités, le résultat fut nul, chaque équipe ayant marqué 4 buts. A noter que le club bullois comptait plusieurs joueurs de deuxième équipe.

Le F. C. Bulle II qui rencontrait dans un match amical le F. C. La Tour I fit également match nul par 3 buts à 3.

Dimanche prochain, le F. C. Bulle I se rendra à Vevey pour jouer contre la redoutable équipe du Young Boys F. C. Nous lui souhaitons bonne chance.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

- **Naissances.** —
- Septembre 16. — Seydoux, Paul-Robert, fils de Joseph, finiste, de Sales et Vaulruz, et d'Adélaïde, née Gramaud.
 - 19. — Moret, Lucie-Laurence, fille de Joseph, agriculteur, de Vuadens, et d'Annette, née Gramaud.
 - 23. — Ruchti, Robert, fils de Christian, agriculteur, de Homberg (Berne), et de Emma, née Poschung.
 - 25. — Boschung, Charles-Gottlieb, fils de Léon, agriculteur, de Bellegarde, et de Lina, née Treuthardt.
- **Décès.** —
- Septembre 25. — Liard, Louis-François, veuf de Marie-Angéline, née Sottas, d'Avry-dev-Pont, 76 ans.

A vendre

d'occasion un phonographe avec dix disques doubles. S'adresser à M. Denis Sabatini, à La Tour-de-Trême.

VENTE DE BOIS

A vendre par soumission 241 numéros de beau bois sapin situés sur la propriété des Combarins rière Rossinières. Les conditions de vente sont déposées chez le soussigné, auquel les offres doivent être adressées jusqu'au 4 novembre. Pour voir les bois, s'adresser au moins 1 jour à l'avance chez M. Henchoz-Duboule, à Rossinières. Ernest Martin.

On a retiré jeudi soir, jour de la Foire, une génisse blanche et rouge. La réclamer au Bureau de Ville contre remboursement des frais. Police locale, Bulle.

AVIS

Les familles domiciliées à BULLE désirant louer des parcelles de terrain pour jardin peuvent s'annoncer au Bureau de Ville jusqu'au jeudi 2 novembre prochain. Le Secrétariat communal.

On donnerait quelques bonnes vaches en hivernage ainsi que des génisses. S'adresser sous P 1862 B, à Publicitas, S. A., Bulle.

A vendre
1 bonne jument de 8 ans, forte pour le trait, et 1 bonne pouliche garantie sous tous les rapports. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 1763 B.

Appartement à louer
1^{er} étage, pour le 1^{er} janvier, comprenant 5 chambres, 1 cuisine et terrasse. S'adresser à M. Joseph Sottas, Rue de la Condémine, Bulle.

On prendrait
une ou deux vaches en hivernage. Terme à convenir. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

SOUMISSION
pour la préparation des déchets provenant d'une coupe de bois au Chablot et aux Etalles, rière Enney. Le forestier, M. Louis GEI. NOZ, à Enney, sera à la disposition des amateurs pour voir les bois à préparer, le **vendredi 3 novembre, à 9 heures** du matin, à son domicile. Connaissance sera donnée des conditions. Les soumissions sont à adresser au gérant, M. Aug. Barras, Agence agricole, à Bulle, pour le 5 novembre, à 6 heures du soir.

ON DEMANDE
à louer ou éventuellement à acheter un bon estivage à génisses; base de calcaire exigée. S'adresser à M. Ant. Morard, préposé, Bulle.

Truie à vendre.
A vendre une truie portante de 14 semaines. S'adresser sous P 1740 B, à Publicitas S. A., Bulle.

On engagerait
de bons ouvriers terrassiers. — S'adresser à Louis Sudan, entrepr., Vuadens.

Jeune verrat
est à la disposition des éleveurs chez Pierre BUCHS, au Gaz, Bulle.

Menuiserie-Meubles
Travail propre et solide. Réparations. Encadrements. Se recommande, H. PERROUD, In Chazima.

VENTE DE BOIS par soumission
de 40 plantes épicéa, propres à billons, démarquées en Gettagery rière Sorens, formant un seul lot. Pour voir les bois, s'adresser à Mme Gobet Hortense, qui donnera connaissance des conditions. Les soumissions devront être déposées le 28 octobre, à 6 h. du soir. **GOBET Hortense, Sorens.**

A vendre
un beau gros et fort chien (3 1/2 ans) bon pour la garde et le trait. S'adresser à Wehren Auguste, ébéniste, Broc.

On demande
personne pour aider aux travaux du ménage. Salaire selon aptitudes. S'adresser sous P 1716 B, à Publicitas S. A., Bulle.

A vendre
environ 8000 pieds de bon foin et regain à consommer sur place. S'adresser à François Ganpny, à Marsens.

Chèvre égarée.
Une chèvre s'est égarée **lundi 9 octobre**. La personne qui l'aurait recueillie et priée d'aviser, contre récompense, M. Savary Félicien, à Riiaz.

A l'occasion de la TOUSSAINT
reçu un grand choix de COURONNES MORTUAIRES en perles, métal et fleurs artificielles. On se charge toujours de la confection des croix et couronnes d'enterrement. Se recommande, Marie ANDREY, Bulle, succ. de Mme Vve Déplan.

A vendre
de gré à gré harnachements complets, voitures, traîneaux, luges, couvertures et quantité d'objets trop longs à détailler. S'adresser à Samuel Lutly, vouturier, Bulle.

On cherche
un vacher très sérieux, de 35 à 50 ans, pour soigner 15 têtes de bétail. Place stable. Gage 60 fr. par mois; un fermier à mi fruit ou à bail, pour un domaine situé entre St-Julien et Anney, 25 hectares. Entrée dès maintenant au 1^{er} mars. Sur bons renseignements on ferait des avances; un fermier pour un domaine de 30 vaches aux environs de Faverges (Savoie). Entrée dès maintenant au 1^{er} mars. S'adresser à M. Emile MORAND, à Bulle.

Poussines
Leghorn d'Italie La Reine des Pondeuses 250 œufs par an. La moins chère. Prix courant gratis. **MOULAN, FRIBOURG**

Ne bégayez
done pas plus longtemps et ne laissez pas souffrir votre enfant plus longtemps! Le bégaiement nuit en Société et dans le Commerce, et déjà à l'école l'enfant qui bégaiement est en retard sur les autres. La Méthode PENTE guérit en peu de leçons et à tout âge le bégaiement le plus opiniâtre. Garantie contre les rechutes. En cas d'inscriptions suffisantes, il sera donné à BULLE un 2^{me} et dernier cours. Références de Bulle. S'inscrire dans les 2 jours à l'Institut PENTE LAFFENBURG (Argovie)

MÉCANICIEN
On demande un bon ouvrier mécanicien, si possible au courant de l'affûtage. S'adresser sous P. 1739 B, à Publicitas S. A., Bulle.

Nous avons toujours un JOLI CHOIX de **Pianos et Harmoniums** neufs et d'occasion de toutes marques. Malgré la hausse générale des pianos, nous ferons, jusqu'à la fin de l'année, un **Escompte très important** sur les ventes traitées exclusivement au comptant. **Accords et réparations par technicien expérimenté.** **Maison FETISCH Frères, à Vevey.** TÉLÉPHONE N° 8. **PIANOS et ORCHESTRIONS automatiques et électriques.** Demandez notre catalogue spécial envoyé franco.

Poudre MAYOR le plus puissant tonique, dépuratif et -ant typhéridémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour **Seuls fabricants: Vve Alf. DELISLE & C^e, Lausanne.** Demander partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus. Exigez sur chaque paquet la signature B. MAYOR. **Prix: fr. 2.50 le paquet; par 6 paquets, fr. 2, franco.**

MAGASIN DE CHAUSSURES Vve Sottas-Thalmann, Bulle
Maison Barras, en face du Cheval-Blanc. On y trouve toujours un grand choix de chaussures en tous genres, fines et ordinaires pour Messieurs, Dames et Enfants et malgré la forte hausse, les chaussures sont toujours à des prix sans concurrence. Marchandises de 1^{er} choix. — Maison de confiance. **Toujours escompte 3 %.** Se recommande.

AMEUBLEMENTS M. BRODARD, tapissier BULLE, Rue de la Promenade.

Lits complets, canapés, fauteuils, chaises, chaises pour enfants, trousseaux complets, stores et rideaux. Grand choix de pousettes dans tous les prix et en tous genres. Réparations de lits et canapés à prix modérés. Dépôt des célèbres **Machines à coudre „Helvétia“.**

MISES JURIDIQUES
L'Office des poursuites de la Gruyère vendra, à son bureau à Bulle, le 26 octobre courant, dès 11 heures du jour: 100 actions Sté Usines hydro-électriques de Montbovon, 40 actions Chemins de fer électriques de la Gruyère, 1 action Crédit Gruyérien, 1 action 1^{re} classe M. O. B. Mise à prix: valeur nominale. L'Office des poursuites.

LAINES DE MOUTON
La Fabrique de drap de Neirivue (Gruyère) achète toutes quantités de laine lavée à 8 fr. le kilo. Paiement par retour du courrier. Laine non lavée ou chiffons ne sont pas acceptés.

Mises de demain.
Lundi 30 octobre 1916, il sera mis en location pour le terme de 3 ans, le domaine d'Adolphe Dupasquier, en Sarsens, de la contenance d'environ 9 poses. Les mises auront lieu à la Brasserie du Midi, à Bulle, de 8 à 4 heures après midi. Le curateur: **Joseph Pasquier.**

Mme F. Ormin SAGE-FEMME
reçoit des pensionnaires à toute époque. Consultations tous les jours. **Téléphone 4588.** Confort. — Prix modérés. **Près de la Gare.** Rue de Berne, N° 9, GENEVE.

Rideaux brodés
Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce, vitrage, brise-bise, etc. Vente directement au consommateur. — Echantillons par retour du courrier. **H. METTLER, Hérissau.** Fabrique spéciale de rideaux brodés.

Dépuratif Salspareille Model
Le meilleur remède contre toutes les maladies provenant d'un sang vicié ou de la constipation habituelle, telles que: Boutons, rougeurs, Démangeaisons, Dartres, Eczémas, Affections scrofuleuses et syphilitiques, Varices, Rhumatismes, Hémorrhoides, Epoque irrégulière ou douloureuse surtout au moment des règles, Migraines, Névralgies, Digestions pénibles, etc. Goût délicieux. Ne dérange aucune habitude. — 1 flacon fr. 3.50. Le tout fr. 5.—, 1 bouteille, pour une cure complète, fr. 8 fr. **Pharmacie centrale, Model et Madlener, rue du Moine Blanc 9, Genève.** Dépôt à Bulle: **Pharmacie Gavin.** Oron: **Martinet, pharmacien.** Exigez bien la véritable Model.

Achat et vente de SACS
de tous genres. Société du sac et de matières brutes S. A., BERNE.

Verrerie de Somsalé
A VENDRE à bas prix bâtiments avec terrain pouvant constituer un petit domaine. — S'adresser à la Verrerie de St-Prex.

A louer
un coupe-chou route circulaire, sans danger, rapide et fine à volonté. S'adresser à **Gremaud, potier, Bulle.**

A VENDRE
un fort char à 2 ou 3 chevaux ayant 2 mécaniques. S'adresser à **Gremaud, potier, Bulle.**

Magasin à louer
au centre des affaires. S'adresser à **Chs. Mayer, Bulle.**

Bibliothèque ca
TRENTE-CINQ
ABONNEMENTS
1 an... 1 fr.
6 mois... 0 fr.
3 mois... 0 fr.
1 an... 1 an
payable d'avance
Prix du numéro
On s'abonne
bureaux de
L'Union
Au sein de
ble qui s'est
il est une ch
le tant d'épo
est bien le sp
régne dans les
tre tous les cit
aussi bien qu'e
mes. Point de
pates stériles
cette union qu
des Alliés et q
monde entier.
Aussi bien c
cessaire dans
elle, il y a lon
la force bruta
triomphe de l
Chapman, tou
leurs dissensio
cordes ont fai
les lattes entr
fait place à l'
solidarité et i
tion à la défer
la Patrie.
En Suisse,
clairvoyants,
qui nous pré
montrent du
quelle nous
unir plus que
garde de notr
ci n'est pas d
le moment, i
que nous ayon
au danger. C
pas été plus
Lorsque les l
joué leurs de
des Balkans
craindre qu'
encore et à
leur maxime
nait pas de l
C'est pou
que jamais
maintien de
tre union. P
il faut que
qu'un cœur
contribuent
à la défense
Mais si l'u
face du dan
à l'autre, m
nos libertés
tière économi
non plus d